



ZONE DE DISTRIBUTION : JOB BRANCHE C2

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 511 personnes sur 4 communes (ARGUENOS, CAZAUNOUS, JUZET-D'IZAUT, SENGOUAGNET). Le responsable des installations est : « SIE VALLÉE

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 17 Conformité: 94 % Valeur maxi: 2 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 3,05 mg/L Valeur maxi: 3,2 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

peut être consommée sans risque



Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 273 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Nombre de prélèvements : 1

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 9 Valeur maxi: 0,54 NFU

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 15,7 °f Valeur maxi: 15,9 °f

ALUMINIUM

Très bonne qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 19 microgramme/L Valeur maxi: 19 microgramme/L

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/03/2025

UDI 031001785





ZONE DE DISTRIBUTION : JOB BRANCHE C8

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 95 personnes sur 1 commune (ÁRBON). Le responsable des installations est : « SIE VALLEE DU IOB ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est

0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà

de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 3,75 mg/L Valeur maxi: 4,3 mg/L

Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 100 %

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Très bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 274 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 6 Valeur maxi: 0,32 NFU

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 03/04/2025

UDI 031004025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 15,6 °f Valeur maxi: 16,3 °f

Pas de données disponibles

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.





ZONE DE DISTRIBUTION : JOB BRANCHE C9

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1323 personnes sur 6 communes. Le responsable des installations est : « SIE VALLEE DU JOB ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 2,95 mg/L Valeur maxi: 3,3 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité

Quelques conseils

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau

peut être consommée sans risque

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

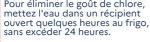
Nombre de substances recherchées : 273 Valeur maxi: 0 microgramme/L

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



ABSENCE

Pour éliminer le goût de chlore,





Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de prélèvements : 11 Valeur maxi: 0,52 NFU



CI

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y

avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et



Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau

Nombre de prélèvements : 2 exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil Valeur moyenne: 16,3 °f Valeur maxi: 17,1 °f

RÉSEAU PRIVÉ

celles du réseau public. Pour aller plus loin

ALUMINIUM

réglementaire.

Très bonne qualité



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 8 microgramme/L Valeur maxi: 8 microgramme/L

Édité le 13/03/2025

UDI 031004028

2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : JOB BRANCHE C10

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 838 personnes sur 5 communes. Le responsable des installations est : « SIE VALLEE DU JOB ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 20 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne: 2,9 mg/L Valeur maxi: 3,1 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 273

Valeur maxi: 0 microgramme/L



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 9 Valeur maxi: 0,73 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 16 °f Valeur maxi: 16,1 °f

ALUMINIUM

Très bonne qualité

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 8 microgramme/L Valeur maxi: 8 microgramme/L

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 13/03/2025

UDI 031000114







ZONE DE DISTRIBUTION : SENGOUAGNET COUE DE CASSE

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : D

Votre réseau est alimenté par un captage : LES TRINQUADES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'obiet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 13 personnes sur 1 commune (SENGOUAGNET). Le responsable des installations est : « SIE VALLEE DU

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10 Conformité: 90 % Valeur maxi: 2 n/100 ml

Années prises en compte: 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 4 mg/L Valeur maxi: 4 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 274 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 5 Valeur maxi: 0,86 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 17,4 °f Valeur maxi: 17,4 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 02/04/2025

UDI 031000762







ZONE DE DISTRIBUTION : SENGOUAGNET LAUBAGUE

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par un captage : LES TRINQUADES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 22 personnes sur 1 commune (SENGOUAGNET). Le responsable des installations est : « SIE VALLEE DU

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 92 %

Valeur maxi: 4 n/100 ml Années prises en compte: 2022, 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 3,9 mg/L Valeur maxi: 3,9 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Très bonne qualité

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entrétenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque.

Nombre de prélèvements : 2 Conformité: 100 %

Nombre de substances recherchées : 274 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur maxi: 0,28 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 16,6 °f Valeur maxi: 16,6 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 02/04/2025

UDI 031004031



2024

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: MONCAUP

Conclusion sanitaire

A: Eau de bonne qualité

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

B: Eau de qualité convenable

L'eau est calcaire : elle ne présente pas de risque pour la santé mais peut entraîner une diminution de l'effet des détergents et générer un dépôt de tartre. Dans le cas de la mise en place d'un adoucisseur, celui ci devra être installé uniquement sur le réseau d'eau chaude et être entretenu régulièrement .

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Votre réseau est alimenté par un captage : FONT LUBIAN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 36 personnes sur 1 commune (MONCAUP). Le responsable des installations est : « SIÉ VALLEE DU

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIE VALLEE DU JOB » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Années prises en compte: 2022, 2023, 2024

Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est

0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà

de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 2 mg/L Valeur maxi: 2 mg/L

Nombre de prélèvements : 1

Conformité: 100 %

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS



Très bonne qualité

Nombre de substances recherchées : 274 Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur maxi: 0,25 NFU

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 16,3 °f Valeur maxi: 16,3 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 14/03/2025

UDI 031000262